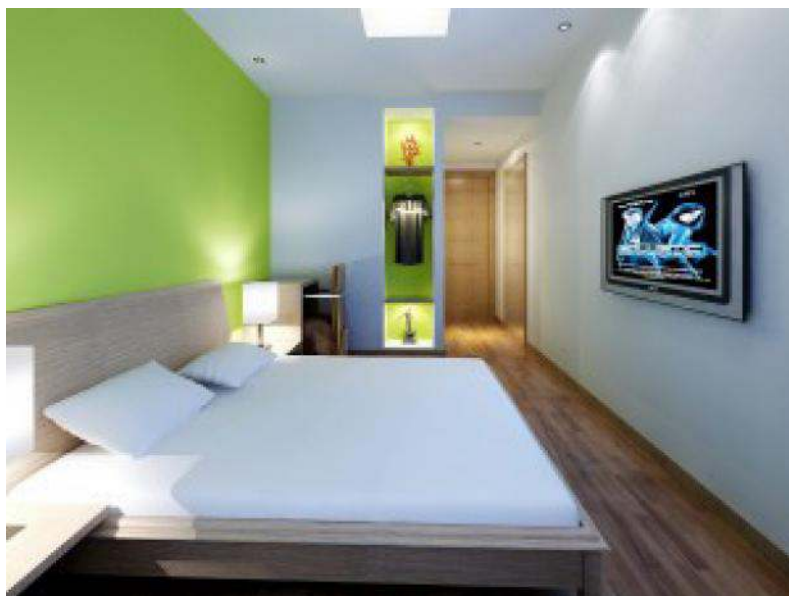


Date : 22/06/11

## Luxe, calme et... zéro carbone



Une chambre d'hôtel Econuit. DR

TOURISME - Après le développement du tourisme solidaire et de l'éco-tourisme, voici le tourisme «décarboné». Ou comment repenser sa façon de voyager...

On connaissait la compensation carbone(1). À Copenhague, un hôtel de luxe, le Crowne Plaza Copenhagen Towers, propose désormais à ses clients de pédaler sur un vélo qui alimente l'établissement en électricité verte. En produisant au moins 10 watts/heure, soit dix minutes de pédalage, le valeureux cycliste gagne son repas! Loin de ce gadget high-tech, les expériences se multiplient dans le secteur du tourisme pour limiter les émissions de CO<sub>2</sub>. Cette empreinte carbone est surtout liée au transport: 43 % des rejets de dioxyde de carbone des Français sont ainsi imputables aux destinations lointaines. «Parmi toutes les problématiques soulevées par le tourisme de masse depuis une quinzaine d'années, celle du changement climatique est la plus difficile à résoudre», estime Ghislain Dubois, responsable de l'association Air, qui accompagne

## Évaluation du site

Version internet du quotidien gratuit 20 minutes. À l'image de la version imprimée, l'édition électronique présente l'essentiel de l'actualité et du divertissement.

**Cible**  
Grand Public

**Dynamisme\*** : 326

\* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

des acteurs privés ou publics sur des solutions innovantes. L'équation est simple: le **tourisme** génère 5 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre et le trafic augmente de 5 % par an. Forts de ce constat, les professionnels cogitent et des collectivités se mobilisent déjà. Avec l'initiative Baie de **Somme** Zéro Carbone(2), la région **Picardie** montre l'exemple: hébergeurs, restaurateurs, producteurs, agriculteurs et prestataires – pour certains, déjà écolabellisés – ont signé une charte d'engagement pour limiter l'impact de leurs activités dans cette zone naturelle sensible. Engagés dans un programme d'évaluation carbone, ils sont invités à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à faire un Bilan Carbone®(3) complet.

**PLACE AU TOURISME ALTERNATIF!** Stigmatisées à cause de leur recours à la neige artificielle, nombre de stations de sports d'hiver réfléchissent aussi à des alternatives possibles. L'association Mountain Riders rassemble les plus exemplaires dans son Eco Guide des stations de montagne, téléchargeable gratuitement sur son site. Dans les Alpes, un réseau de vingt-quatre stations – Alpine Pearls, dont Les Gets et Pralognan – défendent la «mobilité douce». Un portail Internet recense également toutes les randos (à pied, en raquettes ou à skis) à faire sans voiture. Dans une campagne publicitaire récente, le département des Bouches-du-Rhône a carrément misé sur ce slogan paradoxal: «Ne partez plus en vacances!» En invitant à repenser la combinaison distance/mode de transport, le changement climatique pourrait bien nous inciter à redécouvrir notre environnement proche. «Avec 1 kg de CO<sub>2</sub>, un Parisien passe un week-end à Lyon en TGV. S'il prend l'avion, il va au bout de la piste!» ironise Ghislain Dubois.

En écho à la Slow Food, le Slow Tourism (tourisme lent) suggère des transports moins polluants (train, bateau, marche...), un temps de séjour plus long et une approche plus authentique. Avec les Greeters, le tourisme alternatif se développe à Nantes et dans le Pas-de-Calais grâce à des volontaires prompts à faire visiter leur ville ou leur région à leur façon et gratuitement. L'objectif: créer du lien. À Paris, Ça se visite présente des balades Développement durable et dédie 10 % du prix au soutien de projets locaux. Alors, loin des fantasmes de tourisme intergalactique, évadez-vous... pas trop loin!(1) On compense les émissions de gaz à effet de serre générées par un déplacement en finançant un projet de type énergie renouvelable, reboisement... Plus d'infos sur [www.compensationco2.fr](http://www.compensationco2.fr)(2) [www.baiedesomme-zero-carbone.org](http://www.baiedesomme-zero-carbone.org)(3) Délivré par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).